



Compte-rendu de réunion

Comité de Pilotage Local n°3

17 mai 2005 – 14h – CCHMV

Participants

☛ Cf. liste ci-jointe

Date-clé : prochaine réunion du Comité de Pilotage Local

☛ Jeudi 16 juin 2005 – 14h

Objectifs et contenu de la réunion

- ☛ Valider le cahier des charges de consultation pour la réalisation de l'audit marketing ;
- ☛ Prendre connaissance du planning prévisionnel de réalisation des actions inscrites au Contrat Station Haute Maurienne Vanoise ;
- ☛ Faire le point sur la mise en place de l'Observatoire Local du Tourisme ;
- ☛ Faire le point sur le déroulement de l'audit « transports » ;
- ☛ Faire le point sur l'état d'avancement des autres actions inscrites au Contrat Station.

Action 19 : audits marketing

Cahier des charges des audits marketing

☛ Les remarques évoquées lors de la réunion ont été prises en compte. Le cahier des charges définitif figure en annexe de ce compte-rendu.

Depuis la réunion...

Le cahier des charges a été diffusé auprès de 8 bureaux d'étude spécialisés dans le marketing : AGC Consultants, Altimax, Aviso, CETOUR, DGCA Tourisme, Implica, Saraband, Tam's.

A ce jour, 6 bureaux d'étude ont décidé de répondre à cet appel d'offres.

☛ Critères retenus pour procéder à l'analyse des offres

- 1^{er} filtre : les critères d'exclusion
 - Enveloppe budgétaire (le montant de la proposition doit être inférieur ou égal à 45000 € HT) ;
 - Calendrier (la restitution finale est attendue pour le 15 octobre) ;
 - Aspects participatifs et pédagogiques : la proposition doit faire apparaître explicitement une méthodologie participative et pédagogique.
- 2nd filtre : les critères de comparaison :
 - N°1 – coefficient 5 – le fond : la méthodologie, les références techniques et l'expertise en matière de « positionnement marketing » (références) ;
 - N°2 – coefficient 4 – la forme : caractère participatif et pédagogique (association du Groupe de Travail, formation-action, supports de restitution, etc.) ;
 - N°3 – coefficient 3 – les connaissances du marché : connaissance du marché touristique de montagne et du marché nordique (références).
- Si ex aequo après le 2nd filtre
 - N°4 – les connaissances du milieu institutionnel ;
 - N°5 – le calendrier ;
 - N°6 – le prix.

☛ Comité d'analyse des offres

Les critères étant validés par le Comité de Pilotage Local, les offres reçues seront analysées par le comité d'analyse des offres suivant : Thierry Dondey (représentatif « nordique »), Caroline Vidal Sals (représentative « général »), Laurent Poupard (Président Commission Promotion CCHMV), Armelle Devinant et Solène Raffort.

CONTRAT STATION HAUTE MAURIENNE VANOISE

☛ Calendrier prévisionnel de réalisation

- 10 juin : réception des offres ;
- 13-14 juin : analyse des offres et présélection des bureaux d'études qui seront auditionnés ;
- 16 juin matin : audition des bureaux d'études présélectionnés et choix d'un bureau d'études pour proposition au Comité de Pilotage Local et au Conseil de Communauté ;
- 16 juin après-midi : Comité de Pilotage Local ;
- Semaine 25 : Conseil de Communauté ;
- Jeudi 30 juin : démarrage de l'audit, présentation du déroulement et de la méthodologie de l'audit au Groupe de Travail Marketing ;
- Aux environs du 15 octobre : restitution de l'audit.

Planning prévisionnel de réalisation des actions inscrites au Contrat Station Haute Maurienne Vanoise

☛ Planning prévisionnel de réalisation

Les actions du Contrat Station 2004-2007 ont été positionnées sur un calendrier en fonction :

- de leur caractère d'urgence et de priorité
 - Par exemple : il est logique que les actions 19.1 et 19.2 (audits marketing général et nordique) soient réalisées avant les actions 20 (photothèque, vidéo promotionnelle, site Internet portail, plan commercial, relations presse).
- de leur durée
- des calendriers « Contrat Station » des partenaires financeurs
 - Etat : financement des dossiers « Contrat Station » jusqu'à fin 2006, dépôt de l'ensemble des dossiers le plus rapidement possible (et au plus tard en janvier 2006) ;
 - Département de la Savoie : financement des dossiers « Contrat Station » jusqu'à fin 2006, dépôt de l'ensemble des dossiers au plus tard en début d'automne 2006 ;
 - Région Rhône-Alpes : financement des dossiers « Contrat Station » jusqu'à fin 2006 ou fin 2007 (à confirmer prochainement).

☛ Planning financier

Au planning de réalisation est lié un planning financier (actions à Maîtrise d'Ouvrage CCHMV uniquement).

Celui-ci fait apparaître l'autofinancement net (subvention déduite) nécessaire à la Communauté de Communes pour mener à bien les actions dans les temps voulus :

2005 : 208 000 euros	} Dès aujourd'hui, nous savons que la Communauté de Communes devra adapter son budget en 2006 et 2007 pour répondre aux contraintes financières de l'ensemble des projets
2006 : 630 000 euros	
2007 : 560 000 euros	
2008 : 80 000 euros	

Le planning financier doit être affiné.

Certaines actions, dont le démarrage était initialement prévu en 2006, pourraient éventuellement démarrer en 2005. A étudier.

Une rencontre est prévue avec le Percepteur afin d'une part de lui faire prendre connaissance de ce planning financier et d'autre part de trouver des solutions pour 2006 et 2007. Il est possible qu'il participe à la prochaine réunion du Comité de Pilotage Local.

Le planning de réalisation sera ajusté régulièrement en fonction de la réalité.

Action 17 : Observatoire Local du Tourisme

☛ Groupe de Travail

Le Groupe de Travail « Observatoire », composé de 24 personnes (socioprofessionnels, OTSI, observatoires Maurienne et Savoie, Parc national de la Vanoise, élus, techniciens de la Communauté de Communes), s'est réuni à 2 reprises. La prochaine réunion se déroulera le 7 juin à 9h30.

☛ Etat des besoins locaux d'observation et des sources exploitables

- Observation du marché, des tendances, analyse des clientèles en général et plus spécifiquement des clientèles de la Haute Maurienne Vanoise : réalisation de synthèses d'études et d'enquêtes existantes ;
- Analyse de la satisfaction des clientèles en Haute Maurienne Vanoise : réalisation d'une enquête de satisfaction « été » 2005 ;
- Suivi de la fréquentation : projet d'installation d'un compteur routier complémentaire afin d'estimer le nombre de nuitées sur le territoire et enquêtes auprès des hébergeurs (interrogation sur le réel et le prévisionnel en coordination avec l'Agence Touristique Départementale de la Savoie) ;
- Analyse de la saison : réalisation de bilans de saison (contenu à valider au prochain Groupe de Travail).

CONTRAT STATION HAUTE MAURIENNE VANOISE

☞ Calendrier prévisionnel

- Mai/juin
 - Définition des modalités pratiques de mise en œuvre de l'enquête de satisfaction ;
 - 1ères synthèses des études et enquêtes existantes ;
 - Finalisation des propositions de modalités de recueil et de diffusion des données de l'enquête de fréquentation (en coordination avec l'Agence Touristique Départementale).
- Début juin
 - Fin de la mise à jour des capacités d'accueil touristique par commune ;
 - Validation officielle des capacités par les communes courant juin.
- 7 juin : 3ème réunion du Groupe de Travail Observatoire
 - Présentation des modalités pratiques de mise en œuvre de l'enquête de satisfaction ;
 - Validation des modalités d'enquête de fréquentation auprès des hébergeurs ;
 - Fond et forme des bilans de saison « été » : contenu, sources, modes de diffusion, etc.
- Fin juin / début juillet
 - Lancement de l'enquête de fréquentation « été » auprès des hébergeurs.
- Début juillet
 - Lancement de l'enquête de satisfaction.
- Fin septembre : 1ère diffusion de données
Dans le cadre du bulletin d'information touristique de la Communauté de Communes
 - Présentation de l'Observatoire local du tourisme ;
 - Données : capacités d'accueil par commune, pré-bilan de saison ;
 - Liste des 1ères synthèses d'études et enquêtes existantes – quelques résultats.
Dans le cadre du Site Internet
 - 1ères synthèses des études et enquêtes existantes à télécharger ;
 - Autres modalités de communication possibles : tables rondes, ..., à définir.
- Fin septembre / Début octobre
 - Pré-bilan de saison : en fonction des données à disposition.
NB : Un bilan complet sera diffusé plus tard : en fonction des délais de recueil de certaines données et en coordination avec l'Agence Touristique Départementale.

Action 3 : Audit transports

La phase de diagnostic de l'étude « transports » est terminée. Le cabinet INTERFACE restituera ses travaux le 17 juin prochain à 10h à la Communauté de Communes. Le rendu final de l'étude est attendu pour le mois août.

Action 18 : Audit organisationnel, financier et juridique de la Communauté de Communes et des opérateurs du territoire

Depuis la réunion

Une réunion de cadrage s'est déroulée le 24 mai à la Communauté de Communes avec le cabinet IDES et en présence des élus des Communes. Le cabinet IDES passera une journée à la Communauté de Communes, le 3 juin prochain, afin d'entamer l'audit organisationnel de cette dernière. La restitution de l'audit est attendue pour le 15 octobre 2005.

Action 16.2 : Définition du programme été et hiver d'événements, de manifestations et d'animations

L'action 16.2 est en phase de démarrage. Un Groupe de Travail, piloté par Nadine Grand et composé des responsables et des animateurs des Offices de Tourisme du territoire ainsi que des techniciens de la Communauté de Communes (Armelle Devinant, Martine Parrour, Solène Raffort), se réunira pour la 1ère fois le 6 juin prochain. 1ère mission : réaliser l'inventaire des événements et manifestations du territoire Haute Maurienne Vanoise. A suivre.

Action 7.3 : Aménagement des sites d'entrée/sortie de villages

L'étude (hors Contrat Station) pour l'aménagement des sites d'entrée/sortie de villages doit être restituée en août prochain dans sa version finale.

Avant l'organisation et le démarrage des travaux, le montage financier de l'opération devra être précisé entre la Communauté de Communes et les Communes du territoire.

La date de début de travaux est encore indéterminée. Quoi qu'il en soit, les travaux devraient être achevés fin 2006.

Action 22.3 : Réalisation d'un bulletin touristique Haute Maurienne Vanoise

La parution du 1^{er} bulletin d'information de la Communauté de Communes à destination de la population locale, est prévue pour fin septembre.

Ce bulletin d'information comportera 3 axes principaux :

- Le Contrat Station Haute Maurienne Vanoise : état d'avancement et résultats ;
- L'Observatoire local du Tourisme : état d'avancement, bilans, etc. ;
- La Communauté de Communes : actualités.

Une rubrique « agenda » pourra agrémenter ce bulletin.

Il devrait être distribué par le biais d'un « toute boîte » et il sera mis à disposition dans les mairies et à la Communauté de Communes.

Action 21 : Recrutement d'un Manager pour la mise en œuvre des grandes orientations touristiques

Le Contrat Station Haute Maurienne Vanoise est l'opportunité de créer et d'organiser une « direction » du tourisme en Haute Maurienne Vanoise. C'est le moyen de franchir un cap. Grâce à cette « direction » du tourisme, la politique touristique sera mise en action. Il ne s'agira plus seulement de coordonner le travail des Offices du Tourisme. Un poste de manager du tourisme sera donc créé à la Communauté de Communes. Il disposera des leviers politiques et financiers nécessaires pour être opérationnel.

Un 1^{er} profil de poste circule parmi les élus du territoire. Afin de procéder au recrutement, la Communauté de Communes fera appel aux services d'un cabinet de recrutement.

Le/la Manager du tourisme Haute Maurienne Vanoise est attendue pour le 1^{er} janvier 2006 au plus tard.

Signature de la Convention du Contrat Station

- Circuit administratif

La Convention, signée par chacun des Maires des 7 Communes de Haute Maurienne Vanoise ainsi que par le Président du SIVOM de Val Cenis et le Président de la Communauté de Communes, a été envoyée au Conseil Général où elle devrait être signée par le Président. Elle suivra ensuite automatiquement le circuit administratif.

NB : il se pourrait que la Convention ne soit pas signée par l'Etat. En effet, suite à des réductions de crédits, l'Etat ne souhaite plus s'engager dans la signature de nouveaux Contrats Station. Les dossiers déposés auprès de l'Etat dans le cadre du Contrat Station seront traités au cas par cas.

- Signature officielle

La signature officielle de la Convention du Contrat Station reste à organiser.

www.csm-hautemauriennevanoise.fr

Le site d'information sur le Contrat Station Haute Maurienne Vanoise à destination des acteurs locaux et de tous les habitants de la vallée sera bientôt en ligne à l'adresse suivante : www.csm-hautemauriennevanoise.fr.

Il contiendra les éléments suivants :

- une présentation du Contrat Station ;
- une présentation du fonctionnement du Contrat Station (schéma d'organisation) ;
- une présentation des différents Groupe de Travail ainsi que les comptes-rendus de réunions ;
- une présentation du Comité de Pilotage Local ainsi que les comptes-rendus de réunions ;
- des éléments de l'Observatoire local du tourisme ;
- etc.

La maquette de la page d'accueil de ce site est jointe en annexe.

Armelle Devinant sera « responsable éditoriale » du site.

Solène Raffort sera chargée de la mise à jour des informations.

Karen Longueville sera chargée de la mise à jour des informations concernant l'Observatoire.
